



CREATION D'UNE NOUVELLE STATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DES COMMUNES DE MARVEJOLS, D'ANTRENAS ET DE MONTRODAT


Pièce 2 - Composition du dossier d'enquête publique



LE PROJET

Client	Communauté de communes du Gévaudan
Projet	Création d'une nouvelle station intercommunale de traitement des eaux usées des communes de Marvejols, d'Antrenas et de Montrodat
Intitulé du rapport	Pièce 2 - Composition du dossier d'enquête publique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie – 399, rue Georges Séguy- Bâtiment B – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - Fax : 04.67.41.69.81 – montpellier@cereg.com www.cereg.com
------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réf. Cereg - 2021-CISO-000288

Id	Date	Etabli par	Vérfié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Décembre 2021	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Version initiale
V2	Mars 2023	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Version corrigée suite au changement d'implantation du projet
V3	Décembre 2023	Margaux SAURET	Maëlle RENOULLIN	Ajout de la Pièce 5 : Avis émis sur le projet et réponses du maître d'ouvrage

Certification



La pièce 2 a pour objectif de présenter le contenu du dossier d'enquête publique.

Ce dossier d'enquête publique regroupe l'ensemble des pièces demandées dans le cadre des procédures rendues nécessaires en application :

- Des article L.181-1 et suivants du Code de l'Environnement, en ce qui concerne l'autorisation environnementale ;
- Des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'Environnement, en ce qui concerne l'autorisation au titre de la Loi sur l'eau ;
- Des articles L.123-1 et suivants du code de l'environnement en ce qui concerne l'enquête publique régie par le Code de l'Environnement.

SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Pièce 1 : Contexte général du projet et cadre réglementaire

Pièce 2 : Composition du dossier d'enquête publique

Pièce 3 : Dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant les sous-dossiers suivants :

- **3.1 – Sommaire**
- **3.2 – Coordonnées du pétitionnaire**
- **3.3 – Localisation du projet**
- **3.4 – Propriété des terrains d'implantation**
- **3.5 – Présentation du projet**
- **3.6.a – Etude d'incidence environnementale**
- **3.6.b – Résumé non technique de l'étude d'incidence environnementale**
- **3.7 – Décision à l'issue de l'examen au cas par cas**
- **3.8 – Note non technique**

Pièce 4 : Plans et pièces graphiques

Pièce 5 : Avis émis sur le projet et réponses du maître d'ouvrage



www.cereg.com